1 Afghan et 4 proches évacués de Kaboul vers la France, placés sous surveillance, il aurait des liens avec les Talibans (MàJ : 10 mois avec sursis pour l'Afghan qui avait violé son assignation à résidence)

25/08/2021 à 22h00



25/08/2021

> *Jugé en comparution immédiate, un réfugié afghan condamné à 10 mois de prison avec sursis pour avoir violé les conditions de sa surveillance pic.twitter.com/EBVQgGDAtI*
>
> *— BFMTV (@BFMTV) August 25, 2021*

Après le repérage de cinq Afghans, dont Ahmed Ferdaws M., qui

a reconnu son appartenance au mouvement taliban, placé en garde à vue pour avoir contrevenu à son assignation à Noisy-le-Grand (93)**, les services de la police aux frontières (PAF) ont signalé la présence d'un Franco-Afghan né en 1987 fiché Schengen parmi les réfugiés en provenance de Kaboul. Il est arrivé à Roissy le 19 août.**

[…]

Le Point

Le système d'information Schengen, aussi appelé SIS, est un fichier informatique utilisé par certains États membres de l'Union européenne dans le cadre de la Convention de Schengen et de la coopération policière européenne.

Le SIS est un fichier européen dans lequel sont signalés notamment :

- les personnes recherchées en vue d'une arrestation ou d'une extradition ou dans le cadre d'une procédure pénale ;
- les personnes disparues ;
- certaines personnes interdites de séjour ;
- les objets recherchés en vue d'une saisie ou dans le cadre d'une procédure pénale.

Il est commun aux 26 pays de l'espace de libre circulation Schengen.

Le fichier contient notamment les photographies et empreintes digitales des personnes signalées. Il doit permettre aux pays concernés de mettre en place une politique commune de contrôle des entrées dans l'espace et de garantir la sécurité publique.

CNIL

24/08/2021

Un des afghan assignés a résidence a été **placé en garde à vue après avoir rompu son assignation à résidence**, a annoncé le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal, ce mardi 24 août.

Cet Afghan a été interpellé après avoir rompu son assignation à résidence, a précisé Gérald Darmanin sur France info. *«Il a quitté l'endroit où on lui avait demandé de rester et il est en garde à vue»,* a déclaré le ministre de l'Intérieur. Il n'est sorti que *«quelques minutes»* de la *«zone que la DGSI lui avait demandé de garder»*, a-t-il précisé. Selon BFM TV, **Ahmed Ferdaws M., qui a reconnu son appartenance au mouvement taliban devait rester en Seine-Saint-Denis, à Noisy-le-Grand, et a été interpellé à Paris.**

Les quatre autres personnes sont toujours surveillées par la DGSI, selon le ministère de l'Intérieur. Le principal profil qui inquiétait les autorités est quant à lui *«géolocalisé et a un certain nombre d'obligations [à] tenir.»*

Libération

> *Gabriel Attal (@GabrielAttal) confirme qu'un Afghan placé sous surveillance a "aidé à l'évacuation de Français" en Afghanistan pic.twitter.com/FPGpZAUFW0*
>
> *— BFMTV (@BFMTV) August 24, 2021*

23/08/2021

Les services de renseignement ont identifié ces derniers jours au moins trois personnes proches du mouvement taliban, parmi lesquels un certain Niangalay S. Le jeune homme, né en 1995

dans la province de Logar, dans l'est du pays, à moins de cent kilomètres de Kaboul, **a pu profiter d'une opération de rapatriement le 18 août à la faveur, souligne une source policière, « *de la confusion ambiante qui régnait sur place* »**. Transféré de l'ambassade de France à l'aéroport international de Kaboul puis à Abou Dhabi (Emirats arabes unis) par avion militaire gros porteur A400M, il a ensuite pu gagner la France. C'est au cours de ce vol que son profil aurait éveillé les soupçons, des doutes levés sitôt le passager « clandestin » arrivé à l'aéroport Roissy – Charles-de-Gaulle.

« Traité » sur place, Niangalay S. appartient à un groupe de quatre personnes formellement identifiées, dont deux frères natifs de Kaboul. Tous ces individus ont été aperçus porteurs d'armes dans les rangs des talibans dans la capitale afghane après la conquête de la ville et quelques jours même avant leur départ. Le jeune homme lui-même aurait non seulement admis appartenir au mouvement taliban, mais encore confirmé les éléments recueillis par les services de renseignement, selon lesquels il occupait notamment la fonction de responsable d'un check-point situé non loin de l'ambassade de France, avant de se mêler au flot des réfugiés accueillis dans l'enceinte du bâtiment lors de la chute de la ville. Il a, ensuite, mis à profit l'urgence de la situation pour embarquer à bord des aéronefs français. Pour quelles raisons ? C'est ce que s'appliquent à essayer de comprendre les services compétents.

« ***Il y a eu un gros trou dans la raquette, qu'expliquent en partie les circonstances locales,*** **souligne une source policière.** *C'est le problème au regard de la situation des derniers jours à Kaboul : dans le désordre ambiant, les contrôles ont été difficiles, pour ne pas dire impossibles. Il fallait évacuer en urgence et un tri en amont a pu être défaillant. En revanche, les mailles du filet se resserrent dès que les cas les plus douteux arrivent sur le territoire national.* »

[…]

Le Monde

> *La France est humaine, mais elle est aussi vigilante. Dans la gestion de la crise afghane, le @gouvernementFR continuera de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité les Français, comme cela a été le cas ce week-end. pic.twitter.com/GoPt58E4Wp*
>
> *— Gérald DARMANIN (@GDarmanin) August 23, 2021*

> *Le « devoir » d'accueil de la France passe en second plan quand la sécurité des Français est menacée. Cet impératif tombe sous le sens sauf pour… le Gouvernement !*
>
> *Marine Le Pen — Twitter, le 23 Août 2021*



BFMTV

> *Sébastien Chenu (@sebchenu) appelle le gouvernement à "arrêter immédiatement le flux de réfugiés afghans qui menace la paix et la sécurité des Français" pic.twitter.com/xEWfonECzv*
>
> *— BFMTV (@BFMTV) August 23, 2021*

INFO VA – Les policiers sont habitués à voir passer des ordres ou décisions contradictoires, mais quelques jours après la promesse de prudence migratoire du président de la République, l'information est difficile à encaisser. **Ce dimanche 22 août au matin, les instructions du ministère de l'Intérieur sont très claires : la police nationale doit, après la police aux frontières (PAF), notifier une « micas » à cinq Afghans dès leur arrivée sur le territoire français. Quatre sont arrivés dimanche, un dernier dans la nuit de dimanche à lundi.**

Qu'est-ce qu'une « micas » ? Une mesure individuelle de contrôle administratif et de surveillance, qui désigne donc les assignations à résidence prononcées afin de prévenir la potentielle commission d'actes de terrorisme.

[…]

Concrètement, le ministre prend cet arrêté à partir d'informations transmises par les services de renseignements français. Et il a des conséquences très concrètes : assignation à résidence donc, interdiction de sortir de la commune de résidence sans sauf-conduit, un pointage quotidien et à heure fixe au commissariat, et l'interdiction d'entrer en contact avec des personnes désignées. Jusqu'à aujourd'hui, les policiers ont pris l'habitude : s'ils entendent « micas », il s'agit de profils liés à la radicalisation et au terrorisme islamiste. Quelle n'a pas été la surprise des destinataires de ces instructions, donc, de découvrir que la France venait de

faire entrer sur le sol français cinq hommes Afghans déjà pointés pour leur potentiel islamiste.

A chaque arrêté, le ministère de l'Intérieur doit motiver sa décision. **Ils ont été vus avec des armes à Kaboul, sont en lien avec des talibans identifiés, et l'un d'eux a même tenu un check-point taliban, dans Kaboul, ces derniers jours.** La raison pour laquelle la France les accueille malgré ces profils jugés dangereux par l'administration elle-même n'est, en revanche, pas motivée. A l'heure qu'il est, ils sont en quarantaine Covid à l'hôtel, aux frais du contribuable français. Tous en région parisienne. A peine arrivés, et déjà dans le viseur des services de renseignement. Droit d'asile ? Devoir humanitaire ?

Valeurs Actuelles

En Lien :

> *Près de 1300 ressortissants Afghans et Français évacués par la France depuis le 15 août, en plus des 625 Afghans évacués en Mai/Juillet avant la prise de Kaboul par les Talibans (MàJ) — https://t.co/nuMql3Oy99 pic.twitter.com/eXas9SYRH3*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) August 23, 2021*